



**UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON**

**Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen**

# **RAPPORT SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE 2013**

Préparé pour  
**Nisk Imbeault**  
Directrice-conservatrice,  
Galerie d'art Louise-et-Reuben-  
Cohen  
405, avenue de l'Université  
Moncton, Nouveau-Brunswick

Par  
**Jean-Philippe Raiche**  
Consultant  
85, rue John  
Moncton, Nouveau-Brunswick

**Mars 2014**

## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
I. Objectif des consultations .....	3
II. Méthode .....	3
III. Structure du rapport.....	4
<b>1. LES EXPOSITIONS.....</b>	<b>6</b>
1.1 Le type d'art .....	6
1.2 Les artistes .....	6
1.3 Les publics.....	7
1.4 Les espaces .....	7
1.5 Les publications .....	8
1.6 La gouvernance .....	9
<b>2. LA PROGRAMMATION PARALLÈLE.....</b>	<b>10</b>
2.1 La fonction .....	10
2.2 Les publics.....	10
2.3 Les activités in situ .....	11
2.4 Les activités extra-muros .....	12
2.5 Le développement de la recherche et du discours critique .....	13
<b>3. LA COLLECTION .....</b>	<b>14</b>
3.1 La fonction .....	14
3.2 La composition.....	14
3.3 L'acquisition .....	15
3.4 La conservation.....	16
3.5 La diffusion .....	16
<b>4. LA DOCUMENTATION.....</b>	<b>19</b>
4.1 La fonction .....	19
4.2 Les opérateurs .....	19
4.3 Les espaces et l'état de la documentation .....	20
4.4 Les supports.....	20
4.5 Les partenariats et initiatives .....	21

<b>ANNEXES .....</b>	<b>23</b>
ANNEXE 1 Communiqué de presse .....	23
ANNEXE 2 Vision et Mission proposées.....	26
ANNEXE 3 Introductions aux ateliers .....	28
Les expositions .....	29
La programmation parallèle .....	32
La collection.....	34
La documentation .....	37
ANNEXE 4 Questionnaire des ateliers.....	39
ANNEXE 5 Questionnaire du sondage .....	46
ANNEXE 6 La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen : Regard et perspectives - Rapport présenté par Herménégilde Chiasson .....	53

# INTRODUCTION

## I. Objectif des consultations

Le processus de transformation initié en 2012 par la Direction de la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (GALRC) a pour ambition de mettre en place une structure organisationnelle qui permettra à l'institution de libérer son potentiel tout en optimisant les résultats de l'ensemble des initiatives engagées au cours des dernières années.

Dans le cadre de ce processus, la GALRC a organisé, en avril et mai 2013, une consultation publique portant sur sa politique générale. Le présent rapport documente cette consultation qui avait pour objectif de :

1. Préciser l'énoncé de vision organisationnel.
2. Actualiser le mandat et les objectifs de l'institution.
3. Identifier les principales orientations d'un nouveau plan stratégique.

A partir des résultats de ces consultations, la direction de la GALRC complètera le processus en établissant :

1. Une politique de programmation qui oriente les choix artistiques, en assurant la qualité et la pertinence de la programmation.
2. Une politique d'acquisition et d'acceptation de dons ainsi qu'un plan de conservation qui assurent l'intégrité et la valeur artistique et patrimoniale de la collection.

## II. Méthode

Les sessions publiques se sont tenues les 16, 17, 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai 2013 à la GALRC et ont porté sur quatre thèmes : les expositions, la programmation parallèle, la collection et la documentation. Chaque atelier a attiré une trentaine de participants essentiellement issus du milieu artistique qu'ils soient créateurs, éducateurs, responsables d'institutions ou collectionneurs.

Inspirées par le rapport de l'artiste Herménégilde Chiasson intitulé *La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen, Regard et perspectives*, les questions soumises aux participants ont été élaborées en étroite collaboration avec la direction de la GALRC. Chaque atelier s'est déroulé en quatre temps :

1. Exposé par la directrice de la Galerie de l'histoire, de la situation actuelle et des enjeux directement liés au thème de l'atelier.
2. Présentation des participants et de leur expérience de la GALRC.
3. Échange de vues à partir de questions posées par l'animateur.
4. Période de discussion libre liée au thème de l'atelier.

Suite à la tenue des ateliers, un sondage a été effectué du 2 au 15 mai via le site internet de la GALRC afin de compléter le processus et de l'ouvrir au plus grand nombre. Le sondage portait sur les quatre thèmes abordés lors des ateliers. Chaque section comportait une note introductive et les principales questions soulevées lors des rencontres. Un espace réservé aux commentaires permettait à chacun de compléter sa contribution.

A partir de la transcription des échanges et des réponses écrites du sondage, les diverses contributions ont été compilées, analysées et harmonisées. Le présent rapport expose donc les opinions exprimées par la majorité des participants. En cas de divergences de positions, le point de vue majoritaire est présenté en premier.

### III. Structure du rapport

Le présent rapport comporte quatre parties correspondant respectivement aux thèmes de chaque atelier soit : **Les Expositions** (type d'art, artistes, publics, espaces, publications, gouvernance); **La Programmation parallèle** (fonction, publics, activités *in situ*, activités *extra-muros*, développement de la recherche et du discours critique); **La Collection** (fonction, composition, acquisition, conservation, diffusion); et **La Documentation** (fonction, opérateurs, espaces et état de la documentation, supports, partenariats et initiatives).

En annexe, on trouvera le communiqué de presse annonçant la tenue de la consultation publique; la vision et la mission proposées; les introductions aux sessions; les questions soumises aux participants lors des ateliers; le sondage (notes introductives et questions); et le rapport intitulé *La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen : Regard et perspectives*, déposé par Herménégilde Chiasson à la GALRC en janvier 2013.

*(Cette session a été introduite par une présentation des activités de programmation de l'organisme. Cette introduction se trouve en annexe à la page 29)*

## **1. LES EXPOSITIONS**

### **1.1 Le type d'art**

Tous les participants s'entendent sur le fait que la Galerie doit présenter une production résolument contemporaine. La notion d'art contemporain est ici prise au sens large et fait référence à la production professionnelle des cinquante dernières années sans exclusion de style ou de médium.

### **1.2 Les artistes**

En tant que structure issue du Département des arts visuels de l'Université de Moncton, la Galerie se distingue des centres d'artistes, des musées et des galeries commerciales. Aussi n'a-t-elle pas vocation à assurer exclusivement la promotion des artistes mais bien celle de l'art comme forme de connaissance. Elle a pour principale mission de questionner l'art actuel et de favoriser la recherche et l'expérimentation. Il conviendrait donc de favoriser les expositions collectives portant sur des enjeux et des problématiques spécifiques. La Galerie devrait aussi maintenir sa mission pédagogique et exposer les œuvres des étudiants et des enseignants.

Elle devrait également avoir pour vocation de rendre accessible la production locale et de mettre en valeur les esthétiques développées en Acadie. L'art contemporain acadien ayant atteint une certaine maturité et la Galerie étant l'institution acadienne la plus importante dans le domaine, il appartient à cette dernière d'initier des rétrospectives qui rendent compte de l'histoire et de l'évolution de l'art contemporain acadien.

Les institutions anglophones des provinces Maritimes étant en général mieux dotées financièrement, elles ont été à l'origine, ces dernières années, de la plupart des rétrospectives d'art contemporain acadien. Tant que la Galerie ne disposera pas de moyens comparables, elle ne devrait pas assurer la réciprocité constante en présentant périodiquement, dans le cadre de semblables expositions, la production des artistes anglophones des Maritimes. En revanche, la Galerie pourrait, lorsque l'occasion s'en présente, procéder à des échanges d'œuvres avec d'autres institutions dans le cadre d'expositions solos ou collectives (voir 1.3 et 3.1). Pour autant, elle ne devrait pas négliger la production extérieure. L'accès aux grands centres urbains où se concentrent les institutions muséales et les galeries est d'autant plus limité qu'ils sont

éloignés. Il importe donc que la Galerie permette à son public de suivre la production actuelle qu'elle soit nationale ou internationale.

Si certains préconisent le recours aux quotas pour assurer l'équilibre entre les productions locale et extérieure, d'autres sont d'avis qu'une telle politique serait trop contraignante et contreproductive dans le cas où la qualité devrait être sacrifiée au profit du respect des quotas. Ces derniers considèrent qu'il est essentiel de permettre une certaine flexibilité dans le choix des œuvres exposées qu'elles soient produites localement ou ailleurs. Cette flexibilité permettrait notamment de proposer des expositions mettant en valeur les artistes contemporains acadiens dans un contexte plus vaste qu'il soit régional, national ou international. De telles expositions auraient l'avantage de mettre en parallèle des œuvres de provenance ou d'esthétiques diverses afin d'élaborer un discours sur le statut de l'art contemporain acadien susceptible de s'inscrire dans la mission pédagogique de la Galerie.

### **1.3 Les publics**

Les étudiants et professeurs universitaires et la population acadienne en générale sont les publics auxquels la Galerie devrait s'adresser en priorité. Si la première mission de la Galerie est d'assurer la production d'expositions *in situ*, il pourrait être envisagé de joindre les publics extérieurs à la Ville de Moncton en assurant la tournée de certaines expositions. Ces tournées ne devraient s'inscrire dans la programmation que dans la mesure où les moyens financiers permettent des conditions de réalisation optimales. Pour contrer le manque de moyens, des expositions légères pourraient être conçues en fonction des défis induits par le transport, le stockage et les diverses spécificités des lieux d'accueil. En ce qui a trait aux échanges d'exposition avec les autres institutions muséales, on note que si les institutions des grandes villes sont souvent disposées à faire circuler leurs expositions, elles demeurent réticentes à l'idée d'accueillir des expositions. À quelques exceptions près, la plupart des institutions muséales de l'Atlantique se trouvent confrontées à ce problème. En conséquence, les efforts de programmation devraient être dirigés vers d'autres voies que les échanges d'expositions (voir 1.2 et 3.1).

### **1.4 Les espaces**

Tous s'accordent pour dire que les espaces d'exposition de la Galerie sont adéquats. Les dimensions et la qualité de ceux-ci font de la Galerie un lieu privilégié très prisé des artistes. Les autres institutions de la région ne disposant pas d'installations comparables, certaines expositions ne peuvent être présentées qu'à la Galerie. Conséquemment, elle tient un rôle de chef de file, rôle aussi stratégique qu'indispensable au développement des arts, tout

particulièrement de l'art contemporain acadien, que ce soit au Nouveau-Brunswick ou plus largement en Atlantique.

En revanche, les espaces des réserves ne permettent pas le stockage de certaines œuvres, notamment la sculpture monumentale. Les conséquences de ce manque d'espace dévolu aux réserves et les moyens proposés pour y remédier seront abordées dans la section *Conservation* (3.4) du chapitre consacré à la collection.

## 1.5 Les publications

De l'avis général, le catalogue imprimé demeure l'outil privilégié quant à la promotion des œuvres, à l'élaboration et la diffusion du discours théorique. Dans le milieu de l'art, il fonde la crédibilité d'un artiste et assure sa fortune critique. Le catalogue est également un outil pédagogique et de recherche essentiels. Enfin, il contribue à consolider la réputation de la Galerie en rendant compte de manière approfondie de son activité. Si nombre de publications ont vu le jour au cours des dernières décennies, le corpus critique acadien demeure insuffisant. Or les coûts, souvent élevés, représentent un frein à la publication et la Galerie ne dispose pas des ressources nécessaires à la production de catalogues imprimés pour chaque exposition. Aussi est-il recommandé, afin de suppléer les publications, de recourir aux nouvelles technologies. La section *Répertoire et ressources sur les artistes acadiens* et l'*Artothèque* du site internet de la Galerie ont marqué un progrès en ce sens. Ce dernier élément sera analysé plus longuement dans le chapitre consacré à la Documentation (4.4), mais il convient de relever ici certaines des propositions émises lors de la séance de consultation consacrée aux expositions. Quatre types de supports sont préconisés : les catalogues d'exposition en format numérique (que ce soit en ligne ou sous forme de livre numérique); une section du site internet consacrée aux interviews avec les artistes et commissaires; une application pour tablettes numériques et téléphones intelligents; les produits dérivés imprimés, soit de grandes affiches reproduisant une œuvre et présentant à l'endos un texte critique ou encore des cartes postales reproduisant une œuvre et donnant les liens internet pertinents. Enfin, on recommande que la Revue de l'Université consacre, chaque année, un numéro spécial à la Galerie et à l'art en général dans lequel seraient présentés un bilan de la programmation, des textes critiques et des articles d'enseignants-chercheurs.

## 1.6 La gouvernance

Du fait des statuts, de la structure et du fonctionnement de l'Université de Moncton, le Conseil des gouverneurs est de facto le conseil d'administration de la Galerie et la direction de celle-ci ne peut relever d'un conseil constitué de membres externes à l'Université. Un comité consultatif constitué de membres de la communauté pourrait cependant être mis en place afin d'apporter un soutien continu à la direction de la Galerie. Certains participants sont d'avis que la formation de plusieurs comités aux prérogatives spécifiques serait souhaitable. Dans les deux cas de figure, le rôle d'un ou de plusieurs comités devrait être consultatif et se limiter aux grandes orientations en matière de gouvernance, de programmation et d'acquisition. Ainsi la sélection finale des œuvres et des artistes relèverait de la direction et/ou des commissaires invités.

Tous les participants s'accordent sur la pertinence du recours aux commissaires invités. On constate cependant que le milieu de l'art contemporain acadien compte peu de commissaires. Afin de pallier ce manque, la Galerie devrait encourager leur formation et favoriser l'émergence de leaders dans ce domaine. Plusieurs voies sont préconisées : l'embauche estivale d'étudiants-stagiaires chargés d'organiser une exposition; la mise à contribution des étudiants en art, en lettres et en philosophie qui, dans le cadre de la validation de certains cours et séminaires, pourraient rédiger des essais présentant les expositions de la Galerie; et la mise en place d'une résidence d'écriture dans le but d'amener des auteurs établis ou émergents à produire des textes critiques. Afin d'assurer la cohérence de la programmation, le choix des commissaires - qu'ils soient issus de la Galerie ou invités- devrait relever de la direction de la Galerie.

*(Cette session a été introduite par une présentation des activités de programmation parallèle de l'organisme. Cette introduction se trouve en annexe à la page 32)*

## **2. LA PROGRAMMATION PARALLÈLE**

### **2.1 La fonction**

La programmation parallèle propose des activités de médiation qui répondent à l'un des quatre objectifs suivants : sensibiliser les publics; soutenir la pédagogie et la recherche; soutenir la création; et développer la réflexion et le discours critiques. Comme elle a vocation à faire évoluer les mentalités et les pratiques sur le long terme, son efficacité devrait être évaluée selon une approche qualitative et non quantitative.

### **2.2 Les publics**

La Galerie fait partie de l'Université, dès lors la programmation parallèle devrait prioritairement s'adresser aux professeurs et aux étudiants. On note à cet égard que si les professeurs et étudiants des arts et des sciences humaines sont familiers avec la Galerie, leurs collègues des autres disciplines la fréquentent assez peu. Aussi conviendrait-il de développer des activités de médiation les visant plus particulièrement.

L'Université s'étant donné pour mission de participer au développement et à l'épanouissement de la société, la Galerie n'a pas à limiter son champ d'action au campus et à la communauté universitaire, elle peut viser divers publics : les jeunes; la population en général; divers organismes et associations. La majorité des participants insistent sur la nécessité d'effectuer un travail de sensibilisation auprès des jeunes, qu'ils soient en milieu préscolaire ou scolaire, car c'est de ce milieu que seront issus les futurs artistes, spécialistes et amateurs d'art. D'autres participants rappellent que les lacunes des programmes scolaires en matière d'enseignement de l'art représentent un frein aux tentatives de sensibilisation des jeunes. Sans exclure les interventions en milieu préscolaire et scolaire, ils ne les tiennent pas pour prioritaires (voir 2.4).

Tous s'entendent sur la pertinence de s'adresser à la population en général, tout particulièrement aux groupes traditionnellement éloignés du domaine de l'art qui pourraient apporter une perspective nouvelle à la réflexion sur les enjeux de l'art actuel. A cet égard, on peut notamment citer en exemple les membres de la communauté scientifique qui pourraient être appelés à intervenir lors de conférences ou de présentation. Enfin, certains participants font valoir les avantages d'établir des liens avec certains organismes ou associations susceptibles

d'attirer de nouveaux publics à la Galerie et de placer celle-ci au centre de manifestations telles qu'un festival, un sommet politique, une rencontre professionnelle ou une fête nationale étrangère qui, bien qu'elles ne soient pas directement liées au domaine des arts visuels, revêtent un caractère symbolique important dans la vie de la société civile (voir 2.3).

Dans tous les cas de figure on insiste sur deux points. D'une part il est nécessaire de croiser les publics afin d'induire une certaine émulation entre différents milieux disciplinaires et socio-professionnels. D'autre part, il faut s'assurer que les activités de médiation développées autour des expositions tiennent compte du niveau des publics auxquels elles s'adressent. En d'autres termes, il vaut mieux s'adapter au public et à ses besoins plutôt que de chercher un public qui corresponde à la programmation.

### **2.3 Les activités *in situ***

La conférence est, de loin, la catégorie d'activités qui emporte le plus l'adhésion. Trois types de conférences sont préconisés : celle présentée par l'artiste et portant sur son exposition; celle présentée par un spécialiste ou un non-spécialiste portant sur une exposition en cours ou sur une œuvre de la collection; celle présentée par un spécialiste sur un enjeu lié à l'art ou sur une forme d'art en particulier. Dans le premier cas, il s'agit d'offrir au public un point de vue personnel sur l'œuvre et la démarche artistique. Dans le deuxième cas, il s'agit de présenter un point de vue extérieur, celui d'un spécialiste situant une exposition ou une œuvre dans le contexte de l'art actuel ou encore celui d'un créateur ou d'un spécialiste issu d'une autre discipline portant un regard singulier et nouveau sur une exposition ou une œuvre. Dans le troisième cas, il s'agit, pour susciter l'intérêt d'un public cible, d'aborder divers sujets liés à l'art (comme l'intégration de l'art dans les milieux de santé pour attirer le corps médical) ou encore d'aborder certaines formes d'art (les arts de la rue pour sensibiliser les jeunes, par exemple).

D'autres formes de médiation sont également proposées telles que les projections de film sur l'art, les concerts, les lancements de livre ou encore les résidences d'artistes, de chercheurs ou d'écrivains et les ateliers d'écriture critique (voir 2.5).

Les activités de la programmation parallèle devraient être tenues sur une base régulière (par exemple, les conférences devraient être présentées tous les premiers mardis du mois) afin de créer des habitudes au sein du public et de favoriser l'accroissement de celui-ci.

Enfin, d'autres activités qui ne sont pas directement liées à la programmation de la Galerie *stricto sensu* peuvent être envisagées. C'est notamment le cas des festivals culturels dont certains volets ou certaines activités peuvent être accueillis par la Galerie. C'est également le cas des manifestations qui relèvent plus généralement de la société civile et dont il a été fait

mention plus haut (les sommets politiques, rencontres professionnelles, fêtes nationales étrangères etc.). Outre les synergies qu'il met en place, ce genre de collaboration permet de consolider le réseau de la Galerie et d'en étendre le champ d'influence. La location des espaces aux organismes ou associations souhaitant tenir de tels événements à la Galerie représenterait une source de revenu additionnel.

Dans tous les cas de figure la mise à disposition des espaces ne devraient jamais se faire au détriment de l'exposition en cours. Certains sont d'ailleurs d'avis que le retrait des œuvres, même temporaire, est une forme de censure et que l'espace d'exposition ne devrait en aucun cas être détourné de sa fonction première. La seule location en dehors des heures d'ouvertures et la tenue des activités parallèles dans le plus strict respect de l'intégrité des expositions sont dès lors préconisées.

## **2.4 Les activités *extra-muros***

De l'avis général, les efforts doivent être concentrés sur la programmation *in situ* afin d'assurer que la Galerie reçoive le plus grand nombre de visiteurs possible et qu'elle demeure ainsi un lieu privilégié d'expérimentation, de réflexion et de transmission de la connaissance par l'art. Toutefois, étant l'institution acadienne la plus importante dans le domaine, elle est amenée à rayonner sur l'ensemble du territoire régional. Afin de remplir ce rôle, diverses actions de médiation extra-muros sont proposées. L'implication de la Galerie dans des festivals à caractère culturel, que ce soit par le biais de conférences, de performances ou d'ateliers, s'inscrit dans cette mission. On propose également un programme d'*art sur roues* qui consisterait à affréter un véhicule pour en faire une galerie mobile capable de rejoindre les communautés plus éloignées de Moncton, sur le modèle du bibliobus du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. Enfin, on propose de mettre en place un programme de tournée d'artistes dans les écoles (voir 1.3).

À ce rôle de rayonnement sur l'ensemble du territoire régional s'ajoute celui de sensibilisation des publics scolaires, notamment en ce qui a trait à la pédagogie. Comme on l'a mentionné plus haut, c'est au sein des publics préscolaires et scolaires que se trouvent les futurs artistes, spécialistes et amateurs d'art. Or les garderies et les écoles les plus éloignées géographiquement ne disposent pas des fonds nécessaires à l'organisation de visites à la galerie. Certains participants recommandent donc que soient conçues et distribuées des troupes pédagogiques portant sur une exposition ou sur une sélection d'œuvres de la collection. Il est à noter que tous ne sont pas convaincus de l'efficacité de telles troupes.

Enfin, pour pallier les problèmes induits par les distances géographiques, on recommande le

recours aux supports technologiques. Les activités de médiation qui font partie de la programmation parallèle pourraient être enregistrées (audio et/ou vidéo) et retransmises à la radio ou par podcasts.

## **2.5 Le développement de la recherche et du discours critique**

Un des participants rappelle que la critique est née de la difficulté grandissante d'interprétation des œuvres, qu'il faut aujourd'hui un interprète entre l'art et le public. Or l'Université ne dispense pas de formation en histoire de l'art au niveau de la maîtrise ou du doctorat. Il en découle que le corpus critique acadien est insuffisant (voir 1.5). La Galerie étant, au sein de la structure universitaire, un important vecteur de recherche et de transmission de la connaissance, elle devrait contribuer au développement du discours critique.

Il lui est possible pour ce faire, de recourir à quatre types de collaboration : celle des artistes eux-mêmes; celle des spécialistes d'histoire de l'art; celle des professeurs et étudiants universitaires; celle des écrivains et/ou des journalistes. Certains soutiennent que la critique est devenue une chasse-gardée d'expert et qu'il est aujourd'hui nécessaire de se réappropriier le discours. Aussi proposent-ils dans un premier temps, de commencer par interroger les artistes que ce soit dans le cadre de conférences ou d'entrevues retranscrites ou retransmises. Dans un deuxième temps, la Galerie pourrait accueillir des post-doctorants ou des auteurs en résidence afin qu'ils puissent travailler sur une exposition ou sur la collection. Dans un troisième temps, on pourrait profiter du contexte universitaire et miser sur l'interdisciplinarité en invitant des spécialistes de diverses disciplines -professeurs, chercheurs ou étudiants- à réfléchir sur les enjeux actuels de l'art lors de table-rondes ou de séminaires. Enfin, l'on pourrait mettre en place des ateliers de critique, voire inciter la Faculté des arts et des sciences sociales à offrir un cours de création littéraire axé sur la critique. Ces ateliers pourraient être supervisés par des professeurs, des chercheurs, des artistes ou des écrivains spécialisés et être ouverts aux étudiants, aux écrivains émergents ou confirmés ou encore aux journalistes. Certains des textes produits pourraient faire l'objet de publication dans un catalogue d'exposition, une revue spécialisée, ou dans un journal.

*(Cette session a été introduite par une présentation des activités de collection de l'organisme. Cette introduction se trouve en annexe à la page 34)*

### **3. LA COLLECTION**

#### **3.1 La fonction**

Tous sont d'accord que la première fonction de la collection est la conservation et la diffusion du patrimoine artistique acadien.

On s'entend également sur le fait que la vocation pédagogique de la collection est prioritaire et doit être maintenue. En effet, la Galerie opère au sein de l'Université et sa collection est un outil pédagogique indispensable tant pour les professeurs et les chercheurs que pour les étudiants.

Les œuvres de la collection sont également utilisées dans divers lieux du campus pour promouvoir les arts visuels et plastiques en général et la Galerie en particulier. Cette utilisation des œuvres s'inscrit dans le mandat de diffusion de l'art contemporain acadien de la Galerie et devrait se poursuivre. Mais les impératifs qu'elle induit ne devraient en aucun cas l'emporter sur la vocation de conservation ou la vocation pédagogique que ce soit au moment de l'élaboration de la politique d'acquisition ou plus tard, au cours du processus de sélection menant à l'acquisition des œuvres.

Enfin, les œuvres de la collection ont vocation à être prêtées à d'autres institutions, comme par exemple la Galerie d'art Beaverbrook, lorsque celles-ci présentent des rétrospectives concernant l'art contemporain acadien, des expositions solos ou toute autre exposition susceptible d'inclure une œuvre non acadienne de la collection. Cette pratique permet d'assurer, hors les murs, non seulement la promotion de l'Université, de la Galerie et de sa collection, mais également celle des artistes acadiens (voir 1.2 et 1.3).

#### **3.2 La composition**

Parmi toutes les institutions muséales du Canada, la Galerie est la seule dont la collection est majoritairement composée d'œuvres acadiennes. Tous sont d'avis que la Galerie doit persévérer dans cette voie. Elle doit également intégrer à sa collection les œuvres acadiennes majeures et celles représentatives de courants ou d'époques précis. Il est également important que la Galerie fasse l'acquisition d'œuvres d'artistes acadiens résidant à l'extérieur des Provinces atlantiques car ceux-ci font partie de ce qu'il convient d'appeler le corpus acadien. Cette spécificité ne devrait pas exclure l'acquisition d'autres œuvres qu'elles soient d'origine locale,

nationale ou internationale.

À une certaine époque, la Galerie a acquis une importante quantité d'œuvres. Parmi celles-ci, certaines ne sont pas représentatives de l'art acadien car, soit elles ont été produites par de jeunes artistes qui n'ont pas poursuivi leur carrière, soit elles sont de qualité moyenne. Il conviendrait donc, selon certains, de procéder à un tri, d'effectuer une sélection fondée sur la qualité et l'importance historique des œuvres afin que la collection ne compte plus que le meilleur et le plus représentatif. Dans un même esprit, les nouveaux critères de sélection devraient privilégier la qualité et non la quantité. Le parcours d'un artiste et le fait que sa vocation artistique se soit confirmée dans la durée sont, toujours selon ces personnes, des éléments dont la nouvelle politique d'acquisition devrait tenir compte. D'autres participants estiment en revanche que les œuvres des étudiants de l'Université et des artistes émergents devraient continuer de figurer dans la collection car, pris dans leur ensemble, ils sont représentatifs d'une époque donnée (voir 3.4).

### **3.3 L'acquisition**

À l'heure actuelle, aucune politique ne régit le processus d'acquisition d'œuvres destinées à la collection de la Galerie. La sélection est opérée par la direction, au cas par cas. L'essentiel des ressources affectées à l'acquisition proviennent pour l'instant du fonds Louise-et-Reuben-Cohen. L'entente dont dépend celui-ci établit un cadre général de fonctionnement et n'interdit pas la mise en place d'un comité de sélection ou d'un comité consultatif chargé de seconder la direction de la Galerie dans le choix des nouvelles acquisitions. Il faudrait cependant veiller à ce qu'un tel comité ne soit pas composé de membres permanents afin d'assurer, au fil des années, une certaine pluralité dans la sélection des œuvres. Aussi faudrait-il, pour que les acquisitions soient pertinentes, que ce comité soit composé de personnes qui connaissent bien la Galerie, son fonctionnement et sa mission. Il serait également possible de confier ces responsabilités à un employé spécialisé. La compétence de ce comité ou de cet employé pourrait s'étendre aux ressources générées par d'autres fonds que le Fonds Louise-et-Reuben-Cohen, advenant la mise en place de ceux-ci. Quelle que soit la procédure mise en place, il reviendra à la direction de veiller à ce que la nouvelle politique d'acquisition soit appliquée dans le respect du mandat de la Galerie, aussi devrait-elle préserver en tout temps un droit de regard sur les recommandations du comité.

Outre le fonds Louise-et-Reuben-Cohen, la Galerie bénéficie des subsides qui lui sont accordées annuellement par l'Université de Moncton. Les campagnes de financement, levées de fonds et appels aux dons ne peuvent être entrepris par la Galerie car de telles initiatives relèvent directement de l'administration de l'Université. Plusieurs considèrent malgré tout qu'un comité

de financement de la Galerie pourrait contribuer à la recherche de donateurs. Ces dons pourraient appuyer non seulement le programme d'acquisition, mais également ceux d'exposition, de documentation et de la programmation parallèle.

### **3.4 La conservation**

Tous conviennent que l'espace dévolu aux réserves est insuffisant. Du fait de leurs dimensions, certaines œuvres, comme les sculptures monumentales, ne peuvent être conservées à la Galerie. Cette défaillance risque d'avoir une incidence sur les legs et tout particulièrement sur les dons d'œuvres. En effet, certains artistes, comme par exemple les sculpteurs, pourraient être amenés à faire don de leur collection personnelle à d'autres institutions dont les équipements permettent un stockage et une conservation adéquats. À terme, cette situation induira un problème d'ordre patrimonial en ce sens où la Galerie ne sera pas en mesure d'assurer la préservation d'une part importante de la production artistique acadienne. L'agrandissement des réserves ne pouvant être envisagé, deux moyens sont proposés afin de pallier le manque d'espace : le tri des œuvres; la mise en commun des réserves à l'échelle provinciale.

Comme on l'a mentionné plus haut, la collection compte un certain nombre d'œuvres d'étudiants qui n'ont pas poursuivi de carrière artistique. Or les réserves ne permettent plus d'assurer une conservation adéquate de la totalité de ces œuvres. Aussi conviendrait-il de procéder à un tri qui permettrait de garder, au sein de la collection, un ensemble représentatif de l'évolution de la production des étudiants. Certains recommandent que les œuvres qui ne seraient pas retenues soient transférées à la collection du Département des arts visuels de l'Université ou aux anciens étudiants eux-mêmes s'ils sont joignables. D'autres objectent que le Département ne dispose pas des espaces nécessaires à la conservation de ces œuvres.

Afin de résoudre à long terme le problème du manque d'espace des réserves, il est proposé de considérer la mise en commun des réserves à l'échelle provinciale, notamment avec la Galerie d'art Beaverbrook, le Musée du Nouveau-Brunswick et la Galerie d'art Owen de l'Université Mount Allison. Dans la perspective de l'ouverture éventuelle d'un musée d'art contemporain au Nouveau-Brunswick, des contacts pourraient être pris en amont afin d'évaluer la possibilité de mettre en place une plate-forme commune de stockage.

### **3.5 La diffusion**

La collection devrait être accessible le plus souvent possible, que ce soit à la Galerie, sur le campus ou ailleurs, de manière permanente ou ponctuelle, dans le cadre de rétrospectives, d'expositions thématiques, d'expositions solos ou de visites guidées.

Pour ce qui est de la présentation des œuvres *in situ*, cinq types d'action sont préconisés. Le premier, de nature pédagogique, consisterait à ouvrir un espace permanent dévolu à l'exposition de la collection. Le couloir, par exemple, pourrait suffire à présenter trois ou quatre œuvres d'un artiste ou d'une période accompagnées des cartels explicatifs. Une rotation serait effectuée afin de présenter progressivement toute la collection. Le deuxième type d'action viserait à présenter les « trésors » de la collection. La totalité de l'espace serait consacrée à cette exposition qui mettrait en valeur la qualité et la diversité de la collection. Le troisième type d'action, les rétrospectives qui, selon plusieurs, ont été trop rares ces dernières années que ce soit à la Galerie ou ailleurs, aurait l'avantage de donner un aperçu de l'ensemble de la production acadienne soit sur une période donnée ou depuis la fondation de la Galerie. Les expositions, quatrième type d'action proposé, permettraient de mettre l'accent sur l'individualité des artistes et de contrer la résistance qu'a le milieu de l'art acadien à créer des vedettes. Enfin, le cinquième type d'action verrait les étudiants et le grand public accéder aux réserves dans le cadre de visites guidées ce qui leur permettrait non seulement de découvrir la collection mais également de saisir l'importance du rôle de la conservation dans la préservation du patrimoine culturel. Ce dernier type d'option n'est cependant envisageable qu'à long terme, la Galerie ne disposant actuellement pas des équipements nécessaires à la réalisation d'un tel projet. Pour tous ces types d'action, la présence des artistes serait sollicitée, voire leur participation active afin d'expliquer leur démarche esthétique.

Le prêt d'oeuvre, qu'il se limite au campus universitaire ou qu'il s'étende aux autres institutions muséales, présente pour sa part l'avantage de libérer les espaces réservés à l'entreposage et à la conservation tout en contribuant de manière significative à la promotion et à la diffusion de la collection. En conséquence cette pratique devrait être maintenue. En revanche, il importe d'établir des règles relatives à la durée du prêt, au catalogage des œuvres prêtées comme à leur condition de conservation et de veiller à ce qu'elles soient strictement appliquées par les bénéficiaires des prêts. Dans les cas où il serait impossible d'assurer le respect de ces règles, il vaudrait mieux renoncer à prêter une oeuvre. Si les ressources de la Galerie ne permettent pas d'assurer le suivi des œuvres prêtées, un comité de bénévoles qualifiés pourrait être chargé d'y veiller et ce, sous la supervision d'un employé de la Galerie.

La location d'oeuvre pourrait également être envisagée. Les politiques de location d'oeuvres du Conseil des Arts du Canada et de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick sont citées en exemple. Les œuvres appartenant à la collection de la Galerie pourraient être louées à des organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux. En revanche, la location aux particuliers risquerait, selon certains, d'affecter le marché de l'art régional et n'est dès lors pas souhaitable. La location d'oeuvres serait susceptible de générer des profits, mais elle nécessiterait des ressources supplémentaires en matière de personnel qualifié. Une étude a été

menée dans les années '80 et n'a pu démontrer qu'à l'époque cette pratique aurait été rentable.

Enfin, la reproduction des œuvres serait un moyen de faire découvrir la collection. On pourrait envisager, à peu de frais, la production de cartes postales ou de reproductions qui mettraient en valeur à la fois la collection et l'oeuvre de l'artiste. Une banque de reproductions, même de modeste dimension, pourrait être mise à la disposition de certaines publications destinées au grand public comme *Le Monde diplomatique*. La collection bénéficierait alors d'une publicité non négligeable et la Galerie pourrait ainsi devenir un des rouages importants du mécanisme de promotion de l'Université sur la scène internationale. La collection pourrait également faire l'objet d'une publication qui présenterait certaines œuvres commentées par les étudiants en philosophie de l'Université.

*(Cette session a été introduite par une présentation des activités de documentation de l'organisme. Cette introduction se trouve en annexe à la page 37.)*

## **4. LA DOCUMENTATION**

### **4.1 La fonction**

De l'avis de tous, le Centre de documentation de la Galerie tient un rôle de premier plan dans l'écosystème de l'art acadien. Sa mission comprend trois principaux axes : la conservation, l'éducation et la recherche et la promotion des artistes. La Galerie est, au Canada, le principal lieu de préservation du patrimoine artistique acadien. Les archives du Centre de documentation sont un outil indispensable à l'enseignement de l'art et de l'histoire de l'art comme à l'élaboration du discours critique. Le Centre de documentation est un important vecteur de la promotion de l'art, des artistes, des métiers du monde de l'art (conservateur, commissaire, critique etc.) et de la Galerie elle-même. Le Centre devrait documenter non seulement le processus de création des artistes et leur parcours individuel, mais également la production des conservateurs, commissaires et critiques. La valeur du Centre dépend d'une part de la qualité de sa documentation et d'autre part de sa capacité à la rendre accessible. À cet égard, si la qualité des ressources disponibles est indéniable, des efforts devraient être consentis à une plus large diffusion (voir 4.4). On n'attend pas du Centre qu'il documente l'intégralité de l'activité artistique acadienne. Il devrait, dans un premier temps, documenter de manière exhaustive la programmation de la Galerie puis, dans un deuxième temps, les événements phares de la scène artistique acadienne. Quant à la documentation des œuvres, il importe de traiter de manière neutre et équitable chaque artiste. Certains sont d'avis qu'il convient de procéder à un élagage des archives afin que celles-ci présentent une vue d'ensemble plus objective de l'histoire de l'art acadien.

### **4.2 Les opérateurs**

Il est rappelé que les artistes acadiens peuvent donner leurs archives personnelles à deux institutions : la Bibliothèque et les Archives nationales du Canada (BAC); le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton (CEAAC). La BAC a les moyens techniques et les experts pour assurer des conditions optimales de conservation, mais elle est moins facilement accessible du fait de l'éloignement géographique. Quant au CEAAC, s'il a les moyens d'assurer une conservation de haut niveau, il ne dispose pas des ressources en matière de personnel spécialisé en art contemporain. Le Centre de documentation de la Galerie est jugé plus compétent dans ce domaine. Un éventuel transfert de compétence au CEAAC est dès lors

exclu. En ce sens, la Galerie devrait demeurer, dans la sphère de l'art contemporain, le principal acteur en matière de conservation et de diffusion du patrimoine. Le Centre de documentation a également vocation à recevoir et traiter les dons provenant des autres organismes (galeries, institutions, etc.), des artistes eux-mêmes et des collections privées. Ces donateurs pourraient, selon des paramètres préalablement établis par la Galerie, participer à la gestion des archives (dans le cadre, par exemple, d'une base de données numériques). Certains proposent de former des bénévoles afin qu'ils puissent appuyer le personnel de la Galerie dans le traitement de la documentation.

### **4.3 Les espaces et l'état de la documentation**

Outre le fait que le local abritant le Centre de documentation n'offre pas un environnement de travail adéquat, il ne respecte pas les normes en matière de conservation. De ce fait, les documents se détériorent et sont difficilement consultables. Quatre solutions sont préconisées afin de remédier à la situation : le déplacement du centre de documentation ailleurs dans les locaux de la Galerie; le déplacement à la Bibliothèque Champlain; le transfert d'une partie de la documentation au CEAAC; la numérisation. Faute d'espace, la première solution ne peut être envisagée pour l'instant. Les trois autres pourraient être complémentaires : les éléments d'archives les plus récents pourraient être déplacés à la Bibliothèque Champlain; ceux plus anciens pourraient être déposés au CEAAC après avoir été traités par un étudiant formé conjointement par la Galerie et le CEAAC; enfin, les éléments les plus détériorés pourraient être numérisés. Que ces propositions soient retenues ou non, on juge pertinent de procéder à l'élagage des archives afin de libérer de l'espace.

### **4.4 Les supports**

De l'avis général, les supports papier et numériques sont complémentaires. Aussi ne devrait-on pas choisir de privilégier l'un au détriment de l'autre. Le numérique est de toute évidence un vecteur essentiel de la diffusion de la connaissance. Les plateformes numériques sont incontournables si l'on veut joindre un vaste public et tout particulièrement si l'on souhaite sensibiliser les jeunes. Or plusieurs déplorent la faible présence sur internet de contenu concernant l'art acadien.

Les avis sont partagés quant à l'Artothèque de la Galerie. Certains considèrent qu'il s'agit d'une technologie dépassée, estiment que le graphisme de l'Artothèque est suranné et soutiennent qu'il vaudrait mieux l'abandonner puisque la grande majorité des artistes ont aujourd'hui leur propre site. Tout en concédant qu'il conviendrait de faire évoluer l'Artothèque, d'autres la jugent toujours pertinente. Cette « carte blanche » donnée aux artistes permet, selon eux, de traiter les

œuvres, les courants et les époques de manière plus uniforme et plus équitable puisque chaque contributeur est limité à la même quantité de contenu. Aussi préconisent-ils une artothèque de deuxième génération qui rendrait compte de l'ensemble du corpus acadien.

On rappellera que l'utilisation des supports numériques a souvent été abordée lors des autres ateliers. Parmi ceux préconisés, on compte les catalogues d'exposition en format numérique (que ce soit en ligne ou sous forme de livre numérique); une section du site internet consacrée aux interviews avec les artistes et commissaires; une application pour tablettes numériques et téléphones intelligents (voir 1.5); l'enregistrement (audio et/ou vidéo) des activités de médiation inscrites à la programmation parallèle et la retransmission par podcasts (voir 2.4).

On est plus réticent dans l'ensemble à numériser les articles de revues et de journaux. On argue, en ce sens, que l'essentiel de ceux-ci sont aujourd'hui disponibles en version numérique et d'accès facile. De plus, on rappelle que tout effort de numérisation entraîne à long terme un transfert de données afin de suivre l'évolution des plateformes et qu'il est conséquemment préférable, par souci de rationalisation, de ne pas doubler les sources d'information.

Dans tous les cas de figures, on s'entend sur la nécessité de poursuivre l'archivage des documents papiers, des microfilms et des diapositives, ceux-ci étant des supports pérennes contrairement au numérique qui est en constante évolution. Par ailleurs, on estime que les imprimés, qu'il s'agisse de catalogue d'exposition, de monographies ou de reproductions, ont toujours un impact dans le monde de l'art contemporain et contribuent de manière significative à établir ou consolider la réputation d'un artiste, d'un spécialiste et d'une institution (voir 1.5).

#### **4.5 Les partenariats et initiatives**

En matière de traitement de la documentation portant sur l'art acadien et de diffusion de celle-ci, la Galerie devrait tâcher de garder son indépendance. Comme on l'a dit plus haut, elle ne devrait pas déléguer ses compétences à d'autres institutions. Elle peut néanmoins envisager certains partenariats susceptibles de faciliter le traitement des archives et d'accroître le rayonnement du Centre de documentation. Tant par leur appartenance à une même institution, que par la proximité de leurs locaux et la complémentarité de leurs missions respectives, la Galerie et le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) sont des partenaires naturels. On a mentionné plus haut la possibilité de déposer une partie des archives du Centre de documentation au CEAAC. À cela pourrait s'ajouter une collaboration qui viserait à numériser une partie de la documentation afin de la mettre en ligne grâce, notamment, à des logiciels tels qu'Ultima. On pourrait également approcher le CEAAC et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAPNB) afin de déterminer dans quelle mesure il serait

possible d'inclure dans leur projet de médiathèque numérique un volet consacré à l'art acadien dont le contenu serait généré et géré par la Galerie. Dans un même esprit, certains proposent un partenariat avec le Musée virtuel du Canada.

La Galerie pourrait approcher les Facultés des sciences, des arts et des sciences sociales et des sciences de l'éducation afin de proposer un projet de recherche sur le Web 2.0 appliqué à l'archivage, la publication et la diffusion. Un tel projet pourrait éventuellement recevoir des fonds du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans le cadre du programme de Recherche et développement coopératif (RDC) ce qui permettrait d'embaucher des étudiants-chercheurs ou stagiaires.

On recommande également de proposer aux médias locaux des capsules de présentation d'artistes acadiens, que ce soit pour la presse écrite, la radio ou la télévision.

Enfin, une lettre d'information pourrait être mise en ligne et/ou envoyée périodiquement.

## **ANNEXE 1**

### **Communiqué de presse**



## Communiqué de presse

### ***LA GALERIE D'ART LOUISE-ET-REUBEN-COHEN, UNE INSTITUTION PHARE EN PLEINE TRANSFORMATION***

**Moncton, N.-B., le 5 avril 2013** - La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen de l'Université de Moncton lance une consultation publique afin de réfléchir à son rôle et de mieux répondre aux enjeux actuels de l'art contemporain en Acadie. Une série de quatre rencontres publiques se tiendra à la galerie les 16, 17, 30 avril et 1er mai 2013. Voulues par la directrice, Nisk Imbeault, afin de susciter l'échange autour de l'avenir de l'institution et de ces missions essentielles, cette consultation est ouverte aux artistes et spécialistes du milieu tout comme aux amateurs d'art et à la population en général.

«Afin de consolider son action et d'étendre son rayonnement, la galerie doit se doter de nouvelles politiques d'exposition, d'acquisition, de programmation parallèle et de documentation. Pour que ces politiques répondent aux attentes de la communauté artistique et universitaire, pour qu'elles aient un véritable impact sur les différents publics, elles doivent s'inspirer de l'expérience de chacun. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais de s'assurer que la mission de la galerie-corresponde à la réalité actuelle du milieu », explique la directrice de la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen. «Cette consultation s'inscrit dans un processus de transformation entamé il y a plusieurs mois», précise-t-elle. En effet, à la demande de la galerie, l'artiste Herménégilde Chiasson a mené une étude disponible pendant la consultation sur le portail de la galerie ([www.umoncton.ca/umcm-ga](http://www.umoncton.ca/umcm-ga)). «Il s'agissait de la première étape, la deuxième est la consultation publique et la troisième sera l'élaboration des nouvelles politiques.»

Calqué, comme le sont souvent les vernissages, sur le modèle des «Cinq-à-Sept», ces rencontres permettront de cogiter dans un contexte convivial et détendu. «Il ne s'agit surtout pas de faire guindé», affirme Jean-Philippe Raiche qui animera les ateliers, «Le sujet est sérieux, mais l'ambiance sera décontractée, il faut que les idées jaillissent librement.» Il sera également possible de participer aux discussions en ligne et par l'entremise d'un sondage qui sera distribué aux personnes inscrites aux listes d'envoi de la galerie. Chaque atelier débutera à 17h00 et se concentrera sur un aspect du fonctionnement de la galerie soit, les expositions (16 avril), la programmation parallèle (17 avril), la collection (30 avril) et la documentation (1er mai). Le

rapport de la consultation sera rendu public à l'automne 2013.

Fondée en 1965, la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen est une institution phare du milieu artistique acadien. Vouée à la présentation et à la conservation d'oeuvres d'art contemporain, elle a accueilli depuis son ouverture près de 750 expositions. Riche d'une collection de près de mille oeuvres et d'une documentation abondante et détaillée sur les artistes de l'Acadie, elle reçoit chaque année de nombreux visiteurs, ainsi que des enseignants, des chercheurs et des étudiants. Outre son programme d'exposition, la galerie propose au public des conférences, ateliers de création, projections et performances d'artiste. En privilégiant une production résolument contemporaine, elle contribue à la formation d'une identité acadienne ancrée dans la modernité et ouverte sur le monde.

**Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen**

**405, avenue de l'Université**

**Moncton, Nouveau-Brunswick**

**Téléphone (506) 858-4088**

**Les 16, 17, 30 avril et le 1er mai 2013, de 17h00 à 19h00**

*Cette démarche est appuyée par le service Coup de pouce de l'Association des groupes en arts visuels francophones.*

-30-

Pour plus de renseignements ou pour une entrevue, veuillez contacter :

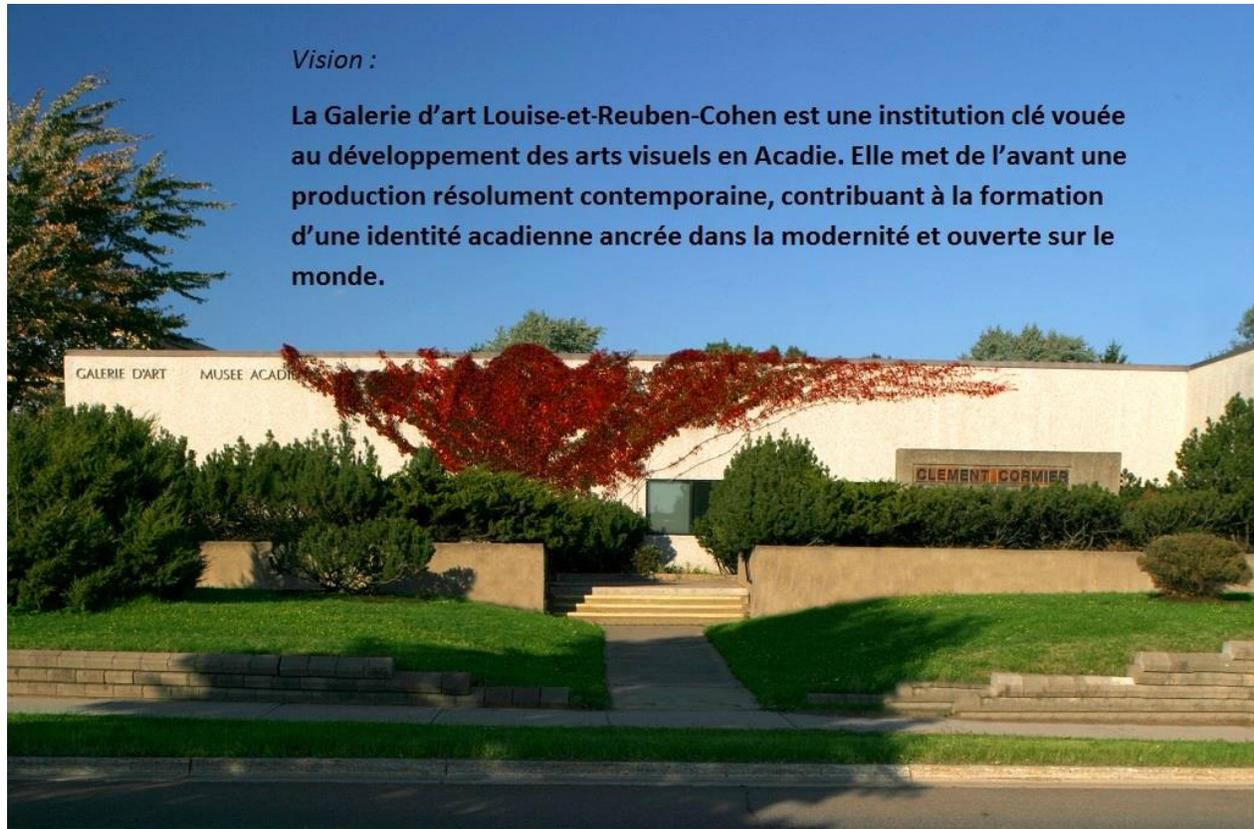
Jean-Philippe Raiche

Téléphone : (506) 378-0645 / Courriel : [raiche1604@gmail.com](mailto:raiche1604@gmail.com)

## **ANNEXE 2**

### **Vision et Mission proposées**

Lors des consultations publiques la vision et la mission suivantes ont été présentées en début de session, afin de situer le rôle de l'organisme.



**Mission :** La Galerie appuie le secteur par des activités de présentation, d'interprétation, de recherche, de collection, de documentation et de promotion contribuant à l'avancement des connaissances des arts visuels contemporains. Elle contribue aussi à l'enseignement des arts visuels et favorise l'épanouissement artistique et culturel de la société acadienne et néobrunswickoise.

## **ANNEXE 3**

### **Introduction aux ateliers**

## LES EXPOSITIONS

La programmation de la galerie est constituée d'expositions, de manifestations artistiques dans l'espace public, de conférences, de tables rondes, d'ateliers, de résidences d'artistes, de projections de films et de publications dans l'esprit **d'animer une communauté autour des arts visuels et d'engager le dialogue autour des pratiques artistiques.**

L'ensemble de la programmation d'exposition est motivée par la présentation d'œuvres de qualité qui ont une résonance dans la communauté et la société actuelle. Les choix sont aussi orientés vers **l'innovation, la recherche et l'expérimentation** dans les pratiques artistiques. L'organisme appuie le développement des arts visuels dans le milieu en présentant des expositions d'envergure qui met de l'avant le travail d'**artistes professionnels du Nouveau-Brunswick établis ou à mi-carrière.** La programmation comprend aussi la présentation d'artistes d'ailleurs, particulièrement du Canada, dont la carrière a eu un impact dans la région ou dont la pratique trouve résonance dans le travail des artistes de la communauté.

La GARLC présente une programmation de qualité qui est assurée par la rigueur de ses choix artistiques. La galerie d'art privilégie les expositions qui sont **proposées ou organisées par des commissaires** et des expositions solos d'artistes à mi-carrière ou établis ayant **un corpus important d'œuvres.**

L'**étendue** des espaces d'exposition permet une présentation élaborée et d'envergure et constitue un des éléments distincts de la galerie d'art. L'organisme est aussi soucieux d'investir régulièrement dans l'achat de nouveaux **équipements audiovisuels de qualité professionnelle,** permettant d'offrir une variété d'options de présentation des œuvres médiatiques. Des investissements importants ont également été faits dans l'infrastructure du bâtiment, notamment l'installation d'un nouveau **système de ventilation et de contrôle environnemental,** mécanisme nécessaire au bon entretien et à la conservation des œuvres. Afin de maintenir la qualité de la présentation, un système d'**éclairage LED** qui permet de conserver de l'énergie et dont les rayons n'abîment pas les œuvres a été installé. Cette mise à jour a aussi permis d'augmenter la capacité de contrôle de l'éclairage des expositions en multipliant le nombre de rails dotés de contrôles de luminosité.

Tout en permettant la prise de risque et l'expérimentation par les artistes, l'organisme **s'investit dans les projets proposés et s'engage dans le processus de création.** Ainsi, les employées entretiennent un dialogue constant et ouvert avec les artistes qui sont présentés et travaillent de près avec ceux-ci afin de présenter les œuvres dans les meilleures conditions possibles. Le personnel de la galerie a une longue expérience de mise en exposition et, en complicité avec les

artistes, n'a pas peur d'explorer de nouvelles avenues. Les présentations hors les murs, dans l'espace public ou performatives figurent aussi dans la programmation de la galerie d'art qui ne se limite pas à la simple occupation d'un espace d'exposition.

La GALRC favorise les expositions qui sont montées par des **commissaires**, soit à l'interne ou invités. Le dialogue avec les artistes pendant la période de création afin de réaliser des expositions d'envergure qui mettent de l'avant une production majeure. Les expositions solos présentées sont ainsi élaborées au cours de plusieurs mois, voire même plus d'un an. Par cette démarche, il est possible de bien comprendre le cheminement de l'artiste et l'orientation de la production afin de pouvoir en faire une interprétation juste auprès du public. Cet accompagnement permet aussi de présenter les œuvres dans les meilleures conditions possibles. L'organisme favorise aussi le **développement du commissariat** en offrant de l'expérience professionnelle à des jeunes commissaires afin de développer leurs capacités sur le terrain et former des aptitudes de conceptualisation et de coordination d'un projet, de recherche, du sens critique et de l'écriture.

Par l'entremise des visites guidées, des présentations publiques, des textes d'accompagnement et du matériel didactique, la Galerie d'art joue aussi un rôle important à titre de médiateur auprès du public afin de contribuer à une **meilleure connaissance et appréciation des arts visuels contemporains**.

Toutes les activités de la galerie sont accompagnées de **communications bilingues**, claires et informatives, qui sont distribuées dans un large réseau local, provincial et national. Les communiqués de presse contiennent les coordonnées et détails de l'événement, une description qui situe le travail artistique et une biographie de l'artiste invité. Un **cahier d'exposition** et des références Web (situé dans un poste d'accueil à l'entrée des salles d'exposition) offrent plus **d'informations sur l'artiste, l'exposition, le type de pratique et l'orientation de la recherche** du ou de la commissaire. Un texte d'introduction est également affiché au début du parcours d'exposition informant sur **le contexte des œuvres et leurs relations entre elles**. Et, sauf dans le cas où ce n'est pas pertinent de le faire, chaque œuvre est accompagnée d'un cartel qui, en plus d'informer sur le titre, le nom de l'artiste, le médium et l'année de production, **informe sur le processus de création, l'intention de l'artiste et/ou comment l'œuvre s'inscrit dans le contexte de l'exposition**.

La GALRC emploie des étudiantes et étudiants qui voient à l'accueil, répondent aux questions des visiteurs et assurent la sécurité des œuvres. Ces guides-interprètes offrent aussi des **visites guidées** aux visiteurs et aux groupes scolaires. L'information des visites est composée à partir des démarches artistiques, du texte du ou de la commissaire et d'entrevues avec les artistes. Les visites guidées peuvent ainsi **informer autant sur le mécanisme de production des œuvres**

**qu'offrir de multiples pistes d'interprétation.** Les informations transmises ainsi, par le biais d'un **échange direct avec le visiteur**, est une démarche importante et efficace afin de favoriser une meilleure connaissance et appréciation de l'art contemporain.

## LA PROGRAMMATION PARALLÈLE

Toutes les activités de la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen sont **gratuites et ouvertes à tous**. Les expositions débutent avec un **vernissage** qui offre l'occasion de rencontrer l'artiste et de dialoguer avec d'autres sur le travail présenté. Les **conférences d'artistes** qui accompagnent certaines expositions ouvrent sur d'autres pistes d'interprétation permettant au public de mieux apprécier le travail. L'organisme coordonne aussi des **visites guidées** ouvertes à tous et accueil des groupes scolaires.

La GALRC participe également à **des projets en collaboration qui permettent de rejoindre de nouveaux auditoires**. Les tournées de galeries, les festivals et les visites scolaires exposent de nouvelles personnes aux présentations de la galerie et augmente le rayonnement de l'organisme. La proximité du Musée acadien (situé dans le même bâtiment) permet aussi une fréquentation de nouvelles personnes, notamment les touristes intéressés par l'histoire acadienne. Les **expositions d'été**, proposant plusieurs artistes et axées sur les artistes du Nouveau-Brunswick et de la région Atlantique, sont conçues pour s'adresser à cet auditoire varié, curieux de découvrir un territoire et ses cultures.

Soucieux du besoin d'engager une connaissance et une appréciation de l'expression artistique dès un jeune âge, l'organisme a intégré depuis quelques années **un volet d'éducation pour la jeunesse** dans sa programmation. Dans le cadre de la programmation estivale, la GALRC produit un guide jeunesse offrant des pistes interprétatives des expositions à un jeune auditoire, ainsi que des activités de création en lien avec les œuvres présentées favorisant une expérience plus riche. Toutes les semaines en juillet et août, la galerie offre gratuitement des activités et des ateliers de création à des jeunes entre 4 et 14 ans.

La GALRC est une institution grandement axée sur **les projets de collaboration et les partenariats**. C'est ainsi que l'organisme s'investie aussi dans des **événements d'art public** qui permettent de rejoindre un nouvel auditoire. En effet, dans l'année de programmation en cours et dans celle à venir, la galerie a contribué à l'élaboration d'événements de manifestations artistiques dans l'espace public, soit le festival *jè-st'* et le Symposium d'art/nature. Ces manifestations vont à la rencontre du public, animent des espaces communs (parc, places publics, salles d'attente, etc) et créent des occasions de dialogue entre le public et les artistes.

L'édition 2011 de *jè-st', festival d'art performatif et d'intervention* a été mis sur pied par un comité organisateur composé de l'**Atelier d'estampe Imago**, de la **Galerie Sans Nom** et de la **Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen**. Des démarches sont en cours pour la tenue de l'édition 2013. Les ressources de chacun sont ainsi mises à profit afin d'augmenter l'impact de ce festival. Les trois organismes poursuivent ce travail conjoint et le partage des ressources dans la

réalisation d'une publication prévue en mai 2013 sur l'édition 2011 de l'événement.

À l'automne 2012, la galerie présente le **Symposium d'art/nature : Moncton 2012** en collaboration avec les **Départements des arts visuels et de sociologie** de l'Université de Moncton, et l'**Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick**. Ce projet anime le **Parc écologique du Millénaire**, un musée à ciel ouvert qui fait le pont entre l'art et la nature dans une démarche de conscientisation écologique. Une édition du Symposium est prévue pour l'automne 2014.

Récemment, le documentaire d'auteur *Espaces (ré)créatifs* sur l'œuvre *in-situ* de l'artiste André Lapointe a été présenté, contribuant à une **meilleure connaissance des conditions particulières de la création d'œuvres qui s'intègrent à l'environnement naturel**.

Cherchant à faire mieux connaître le processus artistique, multiplier les occasions de rencontres avec les artistes et appuyer la création, la programmation de la galerie comprend aussi des **résidences d'artistes** ponctuelles. Tout en offrant un lieu et des moyens pour produire de nouvelles œuvres, la présence d'artistes sur une longue durée permet d'illustrer et de démystifier le processus artistique. Les artistes en résidence servent aussi à l'éducation des étudiantes et étudiants en transmettant des nouvelles pratiques artistiques et méthodes de travail.

Les commissaires et les artistes qui participent aux expositions sont toujours invités à présenter une conférence sur leur travail. Les **conférences d'artistes et de commissaires** sont gratuites, ouvertes à tous et ont généralement lieu en semaine, à l'heure du midi. Ces occasions permettent une compréhension approfondie de la démarche artistique et un dialogue entre l'artiste et le public. L'organisme accueille aussi d'autres conférenciers invités, artistes ou autres, spécialisés dans des pratiques expérimentales et innovatrices. Les conférences ont lieu dans l'amphithéâtre de la Galerie d'art, une salle de trente-cinq sièges équipée pour les présentations audiovisuelles (projecteur HD, écran de 8 pieds, système de son *Surround*). Cette salle sert aussi aux projections de films et peut être utilisée par d'autres organismes artistiques ou instances de l'Université de Moncton, pour des ateliers, des conférences ou des réunions.

L'exposition annuelle des finissants du Département des arts visuels **met de l'avant la prochaine génération d'artistes** et offre un regard sur la jeune création, les tendances et champs d'intérêt qui l'influencent. Le vernissage de cette exposition est un événement grandement couru qui attire, entre autres, **des personnes qui ne fréquentent pas régulièrement les galeries d'art** (parents et amis des artistes).

## LA COLLECTION

La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen collectionne des oeuvres d'art depuis 1965, en particulier celles d'artistes acadiens et néobrunswickois. Elle détient une collection qui compte aujourd'hui près de mille pièces, dont le quart se trouve en exposition permanente dans les édifices du campus de l'Université de Moncton. Des œuvres de la collection peuvent aussi être mise en exposition dans la galerie (bien que cette pratique ne soit pas fréquente) ou prêtées à des institutions et des galeries publiques ailleurs au pays.

**Ce corpus modeste, mais riche du patrimoine néobrunswickois suit le parcours du développement de l'art moderne et contemporain, avec un regard particulier sur l'Acadie.** La peinture et des œuvres sur papier, photographies, dessins et estampes, y figurent avec prééminence, auprès de quelques sculptures et œuvres d'art médiatique.

Dès 1966, un octroi du Conseil des arts du Canada permet au premier directeur de la Galerie d'art de l'Université de Moncton de faire l'acquisition de quelques œuvres. Souhaitant ardemment initier l'Acadie et ses artistes aux mouvements de l'art moderne, Monsieur Claude Roussel fait aussi l'achat d'œuvres importantes de l'avant-garde canadienne. La collection a ensuite été renchérie de dons et d'achats d'œuvres au cours des cinq prochaines décennies.

La collection compte aujourd'hui 961 œuvres dont la majorité est entreposée dans une remise à environnement contrôlé. L'espace d'entreposage est une problématique importante qui n'a pas encore été adressée, ainsi que les ressources humaines et financières pour assurer l'entretien des oeuvres. Il est espéré qu'un plan de gestion de la collection puisse émaner en partie des consultations publiques. Des solutions pourraient ainsi être identifiées et le plan proposé à diverses instances liées à la collection tels l'administration de l'Université de Moncton, les gestionnaires du Fonds Cohen, les instances gouvernementales et les agences vouées à la protection du patrimoine.

En 2005, la galerie est renommée afin d'honorer Monsieur Reuben Cohen et son épouse Louise, soulignant l'importante contribution de dons d'œuvres et de l'établissement en 1987 d'un fonds de fiducie voué à l'achat de nouvelles œuvres. Aujourd'hui le fonds génère entre 5 000 \$ et 15 000 \$ par année. (7 800 \$ en 2012-2013)

Les acquisitions faites par l'entremise du Fonds Cohen sont proposées par la direction de la galerie et approuvées par un comité de sélection composé d'un ou d'une représentante de la famille Cohen (Francis Coutellier), d'un ou d'une représentante de la communauté artistique (Élide Albert) et de la direction du Département des arts visuels de l'Université de Moncton

(depuis 2012, Jacques Arseneault). À part le poste dédié à la Direction du département, les membres du comité sont nommés par le Recteur, sur consultation des donateurs (Il n'y a pas de mécanisme prévue dans l'éventualité où le donateur ne seraient plus disponible, n'y d'échéance des mandats.) L'orientation des acquisitions n'est pas définie par l'entente, bien que celle-ci stipule que la galerie avait commencer à collectionner des peintures et des estampes d'artistes des Provinces Atlantique en 1965, avec l'inclusion de quelque artistes du Québec, et que le fonds servirait à augmenter le profil de la galerie.

L'entente stipule aussi que la galerie se doit de trouver d'autres sources financières, notamment du Conseil des arts du Canada. Le dernier achat a été fait en 2011-2012 d'une oeuvre de Mario Doucette qui a été acquise avec l'appui du Programme d'aide aux acquisitions d'œuvres d'art du Conseil des arts du Canada et d'un don spécial de M. Cohen. Ne recevant pas d'appui au fonctionnement du CAC, la galerie n'est plus éligible dans ce programme.

D'autres achats peuvent être faits à la discrétion de la direction de la galerie en puisant dans le budget de fonctionnement de l'organisme. C'est aussi la direction qui est chargée d'accepter ou non les propositions de dons des artistes et des individus. Des reçus de charité sont émis pour la valeur des œuvres données.

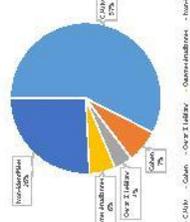
Depuis 2006, le comité d'acquisitions du fonds Cohen n'a pas été activé de façon régulière et la galerie fait face à des restrictions budgétaires que nous connaissons tous. **Puisque la galerie ne détient pas de politique d'acquisition, ni de plan d'entretien de la collection, un moratoire a été placé sur les activités de collection sous forme d'achat afin de réfléchir à la raison d'être, à la composition et au maintien de la collection.** L'exercice d'aujourd'hui vise justement à déterminer les grandes orientations et les paramètres de la collection et à imaginer l'apport possible de ce patrimoine.

# Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen

Quelques statistiques sur la collection d'œuvres d'art, 1965 à 2011

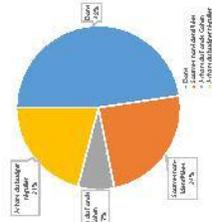
## Les collections

Œuvres : 590 œuvres, comprises des dons et des achats faits à partir du budget régulier  
 Collections : 22 œuvres 89 achats à partir du Fonds Cohen; 2 dons de M. Cohen  
 Oscar Z. LeBlanc : un don de l'ordre de 40 œuvres  
 Œuvres étudiantes : 56 œuvres (4 de l'Association des anciens et un de la Biennale Bourgeois-probablement achetées et vendues); 46 provenant des expositions des fins d'études  
 260 œuvres non-identifiées à une collection



## LES SOURCES

488 œuvres ont été offertes en dons : déduites ou non-identifiées  
 270 œuvres ont été achetées :  
 • 69 achats à partir du Fonds Cohen  
 • 201 achats du budget régulier dont 101 œuvres ont été achetées à des galeries, un achat à la Biennale Bourgeois, 23 achats de l'Association des anciens et un achat de l'Association des anciens et un de la Biennale Bourgeois  
 260 œuvres non-identifiées : pour composer des traités de d'œuvres réalisées de 1965 à 2011  
 22 œuvres non-identifiées : pour compléter la collection



## Représentation géographique

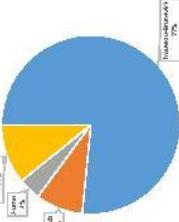
79% de Nouvelle-France (77%)

- 5% de Canada (5%) :
- 1 Le Nouveau Brunswick
  - 5 Nouvelle-Écosse
  - 5 Nouveau Québec
  - 4 Québec
  - 2 Ontario
  - 2 Manitoba
  - 12 Colombie-Britannique

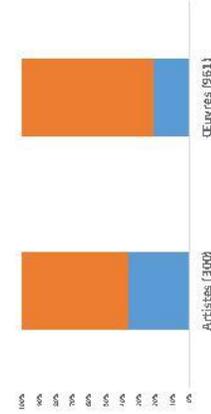
2% autres pays (2%) :

- 1 États-Unis
- 1 Mexique

10% de provenance non-identifiées (11%)

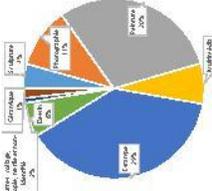


## Représentation des genres

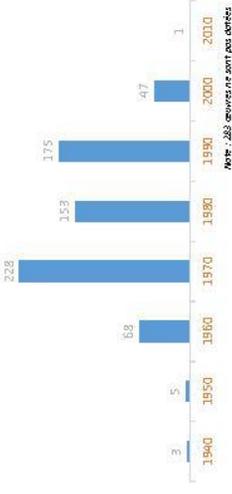


## Les médiums

- Sculpture
- Photographie
- Peinture
- Multimédia
- Estampe
- Dessin
- Collage
- Autres : collages, photographie, textile, dessin numérique



## Représentation historique



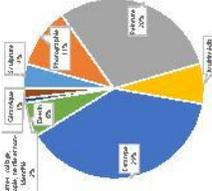
## Artistes représentés par dix œuvres ou plus

- Francis Courrellier : 70 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Herménégilde Chasson : 55 (œuvre de don)  
 Oscar Z. LeBlanc : 40 (œuvre de don)  
 Jacques Evrard : 35  
 Pavel Vlahnik : 30 (œuvre de don)  
 Yvon Gallant : 25 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Claude Roussel : 23 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Romeo Savoie : 20 (œuvre de don)  
 Gilles LeBlanc : 17 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Roger Vautour : 15 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Guy Duguay : 14  
 Soeur Eulalie Boudreau : 14  
 Gilles Arseneault : 15 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Georges Goguen : 23 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Jacques Arseneault : 17 (œuvre de don)  
 Magda Mujica : 12 (œuvre de don, œuvre achetée)  
 Gilles LeBlanc : 12 (œuvre de don)  
 Mario Doucette : 10 (œuvre de don)

Total : 428 œuvres sur 961, soit 44,5% de la collection

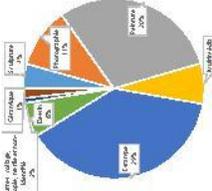
## Les médiums

- Sculpture
- Photographie
- Peinture
- Multimédia
- Estampe
- Dessin
- Collage
- Autres : collages, photographie, textile, dessin numérique



## Les médiums

- Sculpture
- Photographie
- Peinture
- Multimédia
- Estampe
- Dessin
- Collage
- Autres : collages, photographie, textile, dessin numérique



## LA DOCUMENTATION

En plus de faire rayonner la création acadienne et néo-brunswickoise, la galerie d'art participe à enrichir la réflexion sur les arts visuels au Canada. Dès 1985, le **Centre de documentation** est créé afin de répertorier toutes les publications et articles qui concernent les arts visuels, ainsi que des dossiers d'artistes acadiens. **Centre mondial d'information sur l'art acadien**, les archives de la Galerie conservent une documentation sur les artistes de l'Acadie, en plus de la documentation sur toutes les expositions présentées de 1965 à aujourd'hui. Les dossiers d'artistes sont composés des coupures de presse, des communiqués, des cartons d'invitation, des catalogues et des photographies et diapositives d'oeuvres qui sont amassés par le personnel de la galerie. Les artistes sont aussi invités à y déposer leur propre documentation, incluant leur c.v., leur biographie et leurs démarche artistique. Par contre, le travail de répertorier cette documentation n'est pas systématique et dépend de la distribution et de l'accessibilité du matériel.

Entre 2006 et 2008 la galerie réalise **le projet ARTothèque, une exposition en ligne dressant le profil artistique de vingt artistes contemporains**. L'ARTothèque est répertorié dans le Musée Vituel du Canada, un large dépositaire d'expositions en ligne géré par Patrimoine Canada. Cette exposition virtuelle traite de 20 artistes contemporains œuvrant sur la scène acadienne. On peut y découvrir plus de 400 oeuvres d'art avec leur description et visualisez au-delà de 9 heures d'entrevues vidéo qui sont aussi transcrites afin de faciliter la recherche. L'hébergement du site a été reconduit jusqu'en 2018 et dans la prochaine année la structure technologique du site sera mise à jour afin de faciliter la consultation et correspondre aux normes actuelles de l'Internet. Ce processus permettra de réfléchir à la composition du site, à la pertinence de son contenu et à son utilisation.

L'écriture critique et les projets de publications sont rares dans le milieu des arts visuels au Nouveau-Brunswick. La GARLC, de par son positionnement dans un milieu académique, est bien outillée pour réaliser des projets qui viennent soutenir le développement de la réflexion critique et de l'écriture, en particulier, dans la communauté francophone. Ainsi, une ou deux publications par année, selon l'appui financier, sont réalisées par l'organisme. Ces **publications permettent une réflexion plus approfondie** sur le travail et le type de pratique et servent à diffuser l'oeuvre de l'artiste à un plus large auditoire.

Dans la dernière année, la galerie a réalisé **deux publications** autour d'expositions présentées. Un catalogue accompagnant l'exposition *Garry Neill Kennedy : oeuvres photographies* a été publié en mars 2012 en partenariat avec **PLATFORM centre for photographic + digital art** (Winnipeg) qui a contribué des services d'éditions pour les sections en anglais et une partie du budget d'impression. Sur l'invitation de la **Société Nationale de l'Acadie** et avec l'Appui de la

**Commission du tourisme acadien du Canada Atlantique**, une exposition d'artistes acadiens a été présentée à la **Galerie du Faouëdic** dans le cadre du **Festival interceltique de Lorient**. Cette exposition était accompagnée d'un catalogue proposant un texte critique de la commissaire invitée, Jennifer Bélanger.

L'événement *jè-st', festival d'art performatif et d'intervention* a eu lieu à Moncton, du 23 septembre au 4 octobre 2011. Une publication (à paraître le mois prochain) documentera l'événement et permettra de contextualiser les projets des artistes, tout en contribuant à **faire mieux comprendre les pratiques artistiques qui s'investissent dans le quotidien et occupent l'espace public**. Deux textes critiques s'articulent autour des pratiques collectives et des frictions entre déambulation et destination (de Amanda Dawn Christie) et de l'expérience esthétique par l'observation (de Jennifer Bélanger). Cette publication sera distribuée largement à travers le pays et déposée auprès d'Artex et des bibliothèques nationales du Canada et du Québec.

Depuis février 2010, la GALRC appuie un projet en développement pour la **réalisation d'une publication sur l'histoire de l'art acadien** dont la date de parution prévue est mars 2015. Malgré l'importance de la présence des arts visuels dans le paysage culturel des Maritimes et de l'effervescence de la communauté artistique, il n'existe toujours pas de constat de cette histoire. La publication proposée suivra le parcours de l'histoire visuelle de l'Acadie, des premiers explorateurs aux artistes contemporains. Cette publication sera conçue pour être accessible à un large auditoire, ainsi que de pouvoir servir comme appui à l'enseignement de l'histoire de l'art en Acadie.

Auteur : **Herménégilde Chiasson**

Comité de recherche et d'édition : **Maurice Basque, Isabelle McKee-Allain**, (Centre d'études acadiennes), **Mario Doucette** et **Nisk Imbeault**

Un partenariat avec **Gooselane Editions** est en cours de discussion afin de réaliser une version en anglais de la publication.

Dans la perspective d'encourager **le développement du discours critique** la GALRC cherche à intégrer un programme de **stage en commissariat**. Ce stage permettrait à un ou une jeune diplômée de travailler au sein de l'organisme et de développer un projet de recherche basé sur le Centre de documentation et la collection d'œuvres d'art. Ce projet est en attente de financement du programme *Jeunesse-Canada au Travail pour une carrière vouée au patrimoine* et est prévu débiter en septembre 2013.

## **ANNEXE 4**

### **Questionnaire des ateliers**

## **ATELIER DU 16 AVRIL 2013 : LES EXPOSITIONS**

### **1. Le contenu des expositions**

- 1.1 Quel type d'art faut-il promouvoir?
- 1.2 Quels artistes devrait-on exposer. Les étudiants? Les artistes professionnels acadiens? Les anglophones de l'Atlantique? Les autres artistes canadiens? Les artistes internationaux? Faut-il privilégier les expositions solos ou de groupe?
- 1.3 Quels publics doit-on viser? Est-il souhaitable que les expositions partent en tournée? Si oui, quelles expositions, dans quelles régions/quelles villes et pour quel public? Est-ce la responsabilité de la GALRC d'organiser la présence d'artistes dans les écoles?
- 1.4 Faut-il établir la programmation en fonction des soumissions et/ou initier des projets? Faut-il avoir recours à des commissaires invités?

### **2. Les supports de l'exposition**

- 2.1 Les espaces d'exposition de la GALRC sont-ils adéquats? Si non, comment pourrait-on les améliorer?
- 2.2 Faut-il faire paraître des catalogues? Si oui, pour quelles expositions? En version imprimée ou numérique?
- 2.3 Faut-il des catalogues ou simplement des fiches? Si oui, pour quelles expositions? En version imprimée ou numérique?

### **3. La gouvernance**

- 3.1 La programmation devrait-elle être élaborée par un comité consultatif? Si oui, comment ce comité devrait-il fonctionner?
- 3.2 Est-il souhaitable de mettre en place une fondation ou un groupe d'Amis de la Galerie? Si oui, pour quel genre d'initiatives (ex: levée de fonds, consolidation du réseau d'acheteurs, lien entre la communauté et le milieu des arts visuels)?

## **ATELIER DU 17 AVRIL 2013 : LA PROGRAMMATION PARALLÈLE**

### **1. La sensibilisation des publics : le forum.**

- 1.1 Est-il souhaitable d'organiser des projections, lancements de livres etc. Si oui, est-il préférable de se concentrer sur les films et les livres qui portent sur l'art ou faut-il élargir le spectre des disciplines mises en valeur?
- 1.2 Est-il concevable de louer/prêter des espaces pour des événements de prestige qui sont étrangers au domaine de l'art? Est-ce profitable financièrement? Est-ce pertinent?
- 1.3 La GALRC doit-elle organiser des galas/encas? Pour le bénéfice de qui (les artistes, la galerie)? La réglementation de l'Université le permet-elle?
- 1.4 Comment pourrait-on attirer à la galerie les étudiants du campus, les artistes et le public en général?

### **2. L'aspect pédagogique : l'incubateur.**

- 2.1 Quel public tenez-vous pour prioritaire? Les étudiants universitaires, les élèves, les enfants (hors cadre scolaire), les retraités, le public en général? Pour quelles raisons?
- 2.2 Quel type de programmation vous semble-t-elle prioritaire, in situ, sur le campus où à l'extérieur (ex : dans les écoles, les centres culturels, dans le cadre de festivals etc.)? Pour quelles raisons?
- 2.3 Faut-il élaborer des troussees de visites pour les étudiants universitaires, les élèves, le public en général? Les nouvelles plateformes numériques vous semblent-elles mieux adaptées pour diffuser la connaissance et pourquoi?

### **3. L'aspect scientifique : la fabrique du discours.**

- 3.1 Quel discours critique sur l'art devrait-on développer? Vaut-il mieux mettre l'accent sur le passé ou l'art immédiatement contemporain? Devrait-on se concentrer sur l'art acadien, ou doit-on aborder l'art sur le plan régional/national/international?

- 3.2 Qui devrait-on inviter à participer à l'élaboration du discours critique acadien? Des universitaires, des artistes, des créateurs issus d'autres disciplines?
- 3.3 Quel public devrait-on viser, universitaire ou généraliste?
- 3.4 Comment? En organisant des colloques, des conférences d'artistes, des spécialistes ou des commissaires invités? Un numéro spécial sur l'Acadie dans une revue d'art ou de critique prestigieuse? Une série d'entrevues d'artistes menées par des enseignants/étudiants, d'autres artistes ou des amateurs d'art? Qu'en est-il des nouvelles technologies? Sont-elles un bon moyen d'élaboration du discours (site de contributions critiques et d'échange d'information entre chercheurs) et/ou de diffusion (captation de conférences, par exemple) de ce discours? Faut-il préférer la publication (imprimés) d'actes de colloques?

## **ATELIER DU 30 AVRIL 2013 : LA COLLECTION**

### **1. La composition de la collection**

- 1.1 Quel type d'oeuvres devraient entrer dans la collection, des oeuvres acadiennes, néo-brunswickoises, des Maritimes, du Canada, de l'étranger? Faut-il choisir les meilleures oeuvres où toutes celles qui rendent compte de l'évolution de l'art contemporain? Peut-on faire l'acquisition d'oeuvre éphémères ou de conservation difficile?
- 1.2 Quelle est la fonction de cette collection? Préserver le patrimoine culturel? Être un outil pédagogique et de recherche pour les universitaires? Un outil d'éducation et de sensibilisation des publics? Qu'en est-il du prêt d'oeuvre?
- 1.3 Quelle type de politique d'acquisition ? Faut-il un cadre strict? Quid du comité consultatif, qui doit y siéger et pour quelle durée? Y a-t-il des pistes de financement externe? Quid du décès des donateurs, quels sont les mécanismes mis en place pour gérer ce genre de situation?

### **2. La conservation**

- 2.1 Quid de la collection du Département des Arts visuels de l'Université? Faut-il l'intégrer? Si non, comment assurer que les deux collections soient complémentaires et non redondantes?
- 2.2 Les espaces de conservation sont-ils adéquats? Si non, quelles solutions sont envisageables à moyen terme?
- 2.3 Outre le personnel (réduit) de la galerie, peut-on faire appel à des ressources extérieures pour la conservation (classement, documentation, prévention, restauration)?
- 2.4 Faut-il faire le tri ponctuellement? Si non, pourquoi? Si oui, comment?
- 2.5 Comment assurer la conservation des oeuvres réalisées sur les nouveaux supports (arts médiatiques)? Quelle politique devrait-on adopter en ce qui a trait aux oeuvres qui se détériorent?

### **3. La diffusion**

- 3.1 La collection doit-elle être exposée et si oui, de manière ponctuelle ou permanente (espace dévolu à l'expo permanente, expositions extérieures)?
- 3.2 La collection doit-elle être mise en ligne et si oui, partiellement ou dans sa totalité? Doit-elle faire l'objet de la publication d'un catalogue?
- 3.3 Faut-il poursuivre la politique de prêt? Pourquoi (bureaux ou espaces publics de l'UdeM; autres institutions notamment d'enseignement ex: écoles etc.)? Quels sont les risques, les avantages?
- 3.4 Une politique de location d'oeuvre est-elle souhaitable? Pourquoi? Le cas échéant, pour quelle clientèle (institution, secteur privé)?
- 3.5 Devrait-on rendre disponibles des reproductions de certaines oeuvres? Si oui, doivent-elles viser un marché commercial et le cas échéant, lequel?

## **ATELIER DU 1er MAI 2013 : LA DOCUMENTATION**

### **1. La mission**

- 1.1 Quelle est la fonction du Centre de Documentation? Outil de recherche universitaire et/ou d'élaboration du discours critique? Lieu de préservation de la mémoire?
- 1.2 Qui devraient en être les opérateurs? Est-ce la responsabilité de la galerie, de la Bibliothèque universitaire, archives acadiennes, du Centre d'Études acadiennes? Quelles synergies sont souhaitables/possibles? Peut-on faire appel au concours des artistes eux-mêmes, des professeurs ou des étudiants (dans le cas de la documentation mise en ligne)?

### **2. La documentation sur support papier**

- 2.1 Est-il nécessaire de poursuivre la mise à jour de la documentation papier ou internet suffit-il?
- 2.2 Les catalogues sont-ils nécessaires dans le cadre des expositions ? Le support papier est-il indispensable ou le numérique suffit-il?
- 2.3 Des monographies sont-elles souhaitables? Quelles autres publications recommanderiez-vous (dépliants etc.)?
- 2.4 Le local est-il adéquat? Si non, quelles solutions sont envisageables à moyen terme?
- 2.5 La documentation se détériore, quelles mesures peuvent-être prises à moyen terme pour régler ce problème?

### **3. La documentation sur support numérique**

- 3.1 La numérisation de la documentation papier est-elle souhaitable? Pourquoi? Pour qui? Doit-on tout numériser? Si oui, doit-on garder la collection papier ou la déposer aux archives? Certaines informations (ex: journaux, revues etc.) sont-elles disponibles sur internet? Doit-on passer au «tout numérique»?
- 3.2 L'Artothèque est-elle redondante par rapport à ce qui existe déjà ou est susceptible d'apparaître sur le web au cours des prochaines années? A quoi et à qui sert-elle? Doit-on la garder? L'actualiser? Les artistes peuvent-ils eux-mêmes la mettre à jour?
- 3.3 Quelles sont les sites contenant des bases de données avec lesquels développer des partenariats?

## **ANNEXE 5**

### **Questionnaire du sondage**

## **GALERIE D'ART LOUISE ET RUBEN-COHEN**

**Université de Moncton**

**Consultation publique**

### **Questionnaire**

*Veillez répondre avant le 15 mai 2013 inclusivement.*

Le sondage peut être envoyé à : [consultationsgalrc@gmail.com](mailto:consultationsgalrc@gmail.com)

Les consultations publiques sur l'élaboration de la nouvelle politique de la Galerie se sont tenues les 16-17-30 avril et 1er mai 2013. Elles ont porté sur quatre thèmes : les expositions, les activités parallèles, la collection permanente et la documentation.

Vous trouverez ci-dessous des notes introductives et certaines des questions qui ont été soulevées. Les personnes qui ont participé aux consultations peuvent compléter leurs interventions en laissant un commentaire (voir section «Commentaire»). Celles qui n'ont pu assister aux consultations peuvent donner leur avis en répondant au questionnaire. Les contributions seront acceptées jusqu'au 15 mai 2013 inclusivement.

### **THÈME : LES EXPOSITIONS**

La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen propose quatre expositions par année avec un regard particulier sur le travail d'artistes contemporains. L'ensemble de la programmation d'exposition est motivée par la présentation d'œuvres de qualité qui ont une résonance dans la communauté et la société actuelle. Les choix sont aussi orientés vers l'innovation, la recherche et l'expérimentation dans les pratiques artistiques. L'organisme appuie le développement des arts visuels dans le milieu en présentant des expositions d'envergure qui met de l'avant le travail d'artistes professionnels du Nouveau-Brunswick établis ou à mi-carrière. La programmation comprend aussi la présentation d'artistes d'ailleurs, particulièrement du Canada, dont la carrière a eu un impact dans la région ou dont la pratique trouve résonance dans le travail des artistes de la communauté.

La GARLC présente une programmation de qualité qui est assurée par la rigueur de ses choix artistiques. La galerie d'art privilégie les expositions qui sont proposées ou organisées par des commissaires et des expositions solos d'artistes à mi-carrière ou établis ayant un corpus important d'œuvres. L'organisme favorise aussi le développement du commissariat en offrant de l'expérience professionnelle à des jeunes commissaires afin de développer leurs capacités sur le terrain et former des aptitudes de conceptualisation et de coordination d'un projet, de recherche, du sens critique et de l'écriture.

L'étendue des espaces d'exposition permet une présentation élaborée et d'envergure et constitue un des éléments distincts de la galerie d'art. L'organisme est aussi soucieux d'investir régulièrement dans l'achat de nouveaux équipements audiovisuels de qualité professionnelle, permettant d'offrir une variété d'options de présentation des œuvres médiatiques.

Par l'entremise des visites guidées, des présentations publiques, des textes d'accompagnement et du matériel didactique, la Galerie d'art joue aussi un rôle important à titre de médiateur auprès du public afin de contribuer à une meilleure connaissance et appréciation des arts visuels contemporains.

## QUESTIONS

1. Selon vous, quels artistes (étudiants universitaires, artistes acadiens, artistes des Maritimes, autres artistes canadiens ou internationaux) la galerie a-t-elle vocation d'exposer?
2. Est-il souhaitable que les expositions fassent l'objet d'un catalogue critique? Si oui, sur quel support (papier ou virtuel) et pourquoi?
3. La programmation actuelle est proposée par des commissaires, soit à l'interne, soit invités. Est-ce que cette pratique vous semble pertinente? Si non pourquoi et quels autres modèles pourraient être envisagés?

## THÈME : LA PROGRAMMATION PARALLÈLE

La programmation de la galerie est constituée d'expositions, de manifestations artistiques dans l'espace public, de conférences, de tables rondes, d'ateliers, de résidences d'artistes, de

projections de films et de publications dans l'esprit d'animer une communauté autour des arts visuels et d'engager le dialogue autour des pratiques artistiques.

Depuis les dernières années, la GALRC est une institution grandement axée sur les projets de collaboration et les partenariats. C'est ainsi que l'organisme s'investit dans des événements d'art public qui permettent de rejoindre un nouvel auditoire. En effet, dans l'année de programmation en cours et dans celle à venir, la galerie a contribué à l'élaboration d'événements de manifestations artistiques dans l'espace public, soit le festival jè-st' et le Symposium d'art/nature. Ces manifestations vont à la rencontre du public, animent des espaces communs (parc, places publics, salles d'attente, etc.) et créent des occasions de dialogue entre le public et les artistes.

Soucieux du besoin d'engager une connaissance et une appréciation de l'expression artistique dès un jeune âge, l'organisme a intégré depuis quelques années un volet d'éducation pour la jeunesse dans sa programmation. Dans le cadre de la programmation estivale, la GALRC produit un guide jeunesse offrant des pistes interprétatives des expositions à un jeune auditoire, ainsi que des activités de création en lien avec les œuvres présentées favorisant une expérience plus riche.

Cherchant à faire mieux connaître le processus artistique, multiplier les occasions de rencontres avec les artistes et appuyer la création, la programmation de la galerie comprend aussi des résidences d'artistes ponctuelles. Tout en offrant un lieu et des moyens pour produire de nouvelles œuvres, la présence d'artistes sur une longue durée permet d'illustrer et de démystifier le processus artistique. Les artistes en résidence servent aussi à l'éducation des étudiantes et étudiants en transmettant des nouvelles pratiques artistiques et méthodes de travail.

Les commissaires et les artistes qui participent aux expositions sont toujours invités à présenter une conférence sur leur travail. Les conférences d'artistes et de commissaires sont gratuites, ouvertes à tous et ont généralement lieu en semaine, à l'heure du midi. Ces occasions permettent une compréhension approfondie de la démarche artistique et un dialogue entre l'artiste et le public. L'organisme accueille aussi d'autres conférenciers invités, artistes ou autres, spécialisés dans des pratiques expérimentales et innovatrices, et présente des films et des documentaires de façon ponctuelle.

## QUESTIONS

1. Quel public doit-on prioritairement viser : général, scolaire, universitaire? Pourquoi?
2. À votre avis, la programmation parallèle peut-elle servir à développer un discours critique sur l'art contemporain? Si oui, comment?
3. Quels activités de la programmation parallèle vous semblent les plus pertinentes et pourquoi ? Auriez-vous d'autres suggestions à proposer ?

## THÈME : LA COLLECTION PERMANENTE

La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen collectionne des oeuvres d'art depuis 1965, en particulier celles d'artistes acadiens et néobrunswickois. Elle détient une collection qui compte aujourd'hui près de mille pièces, dont le quart se trouve en exposition permanente dans les édifices du campus de l'Université de Moncton. Des œuvres de la collection peuvent aussi être mise en exposition dans la galerie ou prêtées à des institutions et des galeries publiques ailleurs au pays. Ce corpus modeste, mais riche du patrimoine néobrunswickois suit le parcours du développement de l'art moderne et contemporain, avec un regard particulier sur l'Acadie. La peinture et des œuvres sur papier, photographies, dessins et estampes, y figurent avec prééminence, auprès de quelques sculptures et œuvres d'art médiatique.

La collection compte aujourd'hui 961 œuvres dont la majorité est entreposée dans une remise à environnement contrôlé. L'espace d'entreposage est une problématique importante qui n'a pas encore été adressée, ainsi que les ressources humaines et financières pour assurer l'entretien des oeuvres. Il est espéré qu'un plan de gestion de la collection puisse émaner en partie des consultations publiques.

Les acquisitions faites par l'entremise du Fonds Cohen, un fonds de fiducie créé en 1987 par M. Reuben Cohen, sont proposées par la direction de la galerie et approuvées par un comité de sélection nommé pour un mandat indéterminé par le Recteur de l'Université de Moncton en consultation avec M. Cohen. D'autres achats peuvent être faits à la discrétion de la direction de la galerie en puisant dans le budget de fonctionnement de l'organisme. C'est aussi la direction qui est chargée d'accepter ou non les propositions de dons des artistes et des individus. Il n'y a présentement pas de politique d'acquisition qui régit les achats et l'acceptation de dons.

## QUESTIONS

1. Quelles oeuvres devraient entrer dans la collection : acadiennes, des Maritimes, du reste du Canada et/ou de l'étranger? Des œuvres d'étudiants et/ou d'artistes professionnels ? Des œuvres majeures ou des exemples des diverses périodes ? Pourquoi?
2. La collection doit-elle être exposée et si oui, quels mécanismes et lieux d'exposition pourraient être envisagés ?
3. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions concernant la collection ?

## THÈME : LA DOCUMENTATION

En plus de faire rayonner la création acadienne et néobrunswickoise, la galerie d'art participe à enrichir la réflexion sur les arts visuels au Canada. Dès 1985, le Centre de documentation est créé afin de répertorier toutes les publications et articles qui concernent les arts visuels, ainsi que des dossiers d'artistes acadiens. Centre mondial d'information sur l'art acadien, les archives de la Galerie conservent une documentation sur les artistes de l'Acadie, en plus de la documentation sur toutes les expositions présentées de 1965 à aujourd'hui. Les dossiers d'artistes sont composés des coupures de presse, des communiqués, des cartons d'invitation, des catalogues et des photographies et diapositives d'oeuvres qui sont amassés par le personnel de la galerie. Les artistes sont aussi invités à y déposer leur propre documentation, incluant leur c.v., leur biographie et leurs démarche artistique. Par contre, le travail de répertorier cette documentation n'est pas systématique et dépend de la distribution et de l'accessibilité du matériel.

Entre 2006 et 2008 la galerie réalise le projet ARTothèque, une exposition en ligne dressant le profil artistique de vingt artistes contemporains. L'hébergement du site a été reconduit jusqu'en 2018 et dans la prochaine année la structure technologique du site sera mise à jour afin de faciliter la consultation et correspondre aux normes actuelles de l'Internet. Ce processus permettra de réfléchir à la composition du site, à la pertinence de son contenu et à son utilisation. Pour visiter l'ARTothèque en ligne :  
([http://www2.umoncton.ca/cfdocs/artotheque/index\\_FR.html](http://www2.umoncton.ca/cfdocs/artotheque/index_FR.html)).

L'écriture critique et les projets de publications sont rares dans le milieu des arts visuels au

Nouveau-Brunswick. La GARLC, de par son positionnement dans un milieu académique, est bien outillée pour réaliser des projets qui viennent soutenir le développement de la réflexion critique et de l'écriture, en particulier, dans la communauté francophone. Ainsi, une ou deux publications par année, selon l'appui financier, sont réalisées par l'organisme. Ces publications permettent une réflexion plus approfondie sur le travail et le type de pratique et servent à diffuser l'oeuvre de l'artiste à un plus large auditoire. Depuis février 2010, la GALRC appuie aussi un projet en développement pour la réalisation d'une publication sur l'histoire de l'art acadien dont la date de parution prévue est mars 2014.

Dans la perspective d'encourager le développement du discours critique, la GALRC cherche à intégrer un programme de stage en commissariat. Ce stage permettrait à un ou une jeune diplômée de travailler au sein de l'organisme et de développer un projet de recherche basé sur le Centre de documentation et la collection d'oeuvres d'art. Ce projet est en attente de financement du programme *Jeunesse-Canada au Travail pour une carrière vouée au patrimoine* et est prévu débuter en septembre 2013.

## QUESTIONS

Présentement, le centre de documentation conserve les documents en version papier. Est-ce, à votre avis, une bonne façon d'assurer la pérennité de ces informations ? Que pensez-vous pourraient être les avantages de numériser ces archives et pour quels utilisateurs ?

1. Que pensez-vous de *l'Arthothèque*? Quels changements y apporteriez-vous? Auriez-vous d'autres modèles à proposer ?
2. Quel partenariat local, régional ou national envisageriez-vous afin d'optimiser la conservation, la visibilité et/ou l'impact de la documentation? Auriez-vous d'autres initiatives en termes de recherche à proposer (archivages, publication, diffusion) ?

## COMMENTAIRES

Merci de nous faire part de vos commentaires ! N'hésitez pas à aborder ci-dessous toute autre question qui vous semble pertinente.

## **ANNEXE 6**

### **La Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen :**

#### **Regard et perspectives - Rapport présenté par Herménégilde Chiasson**